

Pontcharra

le mag

Cadre de vie
Sobriété et efficacité
énergétique. *Page 4*

Territoire
Nouveaux sites Internet.
Page 9

Jeunesse
Un projet pour tous les
habitants. *Page 14*

Culture
Voyage dans le(s) temps.
Page 21

N° 29
janvier | 2023



DOSSIER

Une dynamique collective

N° 29

janvier | 2023

04 CADRE DE VIE

Sobriété énergétique | Qualité de l'habitat | Plan des mobilités | Bonus réparation | Déchets

06 ACTUALITÉ

Label résilience | Espace France Services | Demande de logement social | Nouveaux services et nouvelles entreprises | Nouveau policier municipal | Propriétaire de poules | MJ : nouveaux horaires | État civil | Sécurité | Budget 2023

Territoire

Nouveaux sites Internet | Neige, nouveautés | Facture d'eau | Médiathèque

10 VIE MUNICIPALE

Brèves du conseil
Expression politique

11 DOSSIER

Vie associative: une dynamique collective

14 ENTRE NOUS

Jeunesse

Coisetan: un projet pour tous les habitants
Ludothèque: rendez-vous avec la récré des familles | Écodélégués: l'avenir en vert | Inscriptions scolaires

Solidarité

Faites le premier pas, en toute sécurité | Clic et souris | Cap form | Collecte alimentaire

18 LOISIRS

Vie associative et sportive

Portrait : Vivien Pelletier | EMS | Sports et handicap | Du sport pour tous les goûts

Culture

Portrait d'Agathe Cheurier | Portrait de Damien Lepoutre | Voyage dans le(s) temps

Retour en images

Le marché de Noël

23 AGENDA

L'actualité du trimestre | Vos rendez-vous culturels

Directeur de la publication: Christophe Borg | **Directrice de la rédaction:** Cécile Robin | **Rédaction:** Agence BeVerb, Vincent Pacoret, Maurice Bucci | **Photos:** Mairie, Julien Virlogeux-JP Photographe, Dauphiné Libéré, Adobe Stock, Le Grésivaudan | **Réalisation, infographie:** BeVerb, www.beverb.fr | **Impression:** Imprimerie du Pont-de-Claix | **Diffusion:** Adrexo

Parution trimestrielle: janvier – avril – juillet – octobre
Bulletin d'informations municipales
Réalisation service Information | ISSN 0766-3455
Imprimé sur papier FSC-PEFC et encres végétales
pontcharra.fr - courriel: courrier@pontcharra.fr





02

01 - Commémoration

Plus de 150 personnes se sont réunies au monument aux morts pour la cérémonie du 11 novembre autour du Maire, Christophe Borg et en présence du Maire de Saint-Maximin, Olivier Roziau, et des représentants des associations d'anciens combattants. Un nouveau drapeau a été remis à l'Union nationale des personnels retraités de la gendarmerie.

02 - Bienvenue à Pontcharra!

Une vingtaine de nouveaux habitants, et leurs enfants, a été accueillie par l'équipe municipale le 19 novembre, en Mairie. Une présentation des services et des projets a été faite. Les échanges se sont poursuivis lors d'un temps convivial.

03 - Place à la fête

Les membres du CCAS, le Maire, Christophe Borg, Monique Gerbelli, adjointe en charge des Solidarités et du CCAS, les membres du Conseil municipal ainsi que La Rosière, Élora Ihler ont accueilli 200 seniors qui se sont retrouvés pour ce repas festif et animé le 27 novembre au Coléo.

04 - Record

30 616,57 €, le Pontch'éthon enregistre un résultat record (le meilleur depuis 2001, date du premier téléthon organisé à Pontcharra et à Saint-Maximin). Le spectacle *Le Roi Soleil*, joué trois soirs au Coléo, a rapporté à lui seul 18 541,50 €.

05 - Concert complet

Les élèves accompagnés des enseignants de l'école de musique ont donné un concert le vendredi 16 décembre. Sur la scène du Coléo, choristes et musiciens se sont succédé devant une salle comble.

06 - Cérémonie des vœux 2023

Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal, accompagnés de la Rosière, des membres du conseil des sages et du conseil municipal des enfants ont présenté leurs vœux au Coléo aux Charrapontains.



06



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

En ces temps qui peuvent être parfois compliqués pour certains d'entre nous, je tiens à vous souhaiter mes vœux les plus sincères et chaleureux pour cette année 2023 qui débute. Qu'elle vous apporte bonne santé et satisfaction dans vos projets.

Une commune vit pour et par ses habitants. La vie associative et ses bénévoles en sont un élément essentiel en terme de dynamique et la ville de Pontcharra a toujours accompagné cet engagement. Riche de ses 120 associations, que nous mettons à l'honneur chaque année à l'occasion d'un forum qui leur est consacré, Pontcharra peut être fière de revendiquer un tissu associatif très attractif et mobilisé pour ses habitants. Christophe Lanseur, adjoint au Maire délégué aux relations avec les associations est présent à leurs côtés, accompagné dans cette mission par la direction vie associative et sports, pour répondre à leurs besoins.

Je souhaite
que 2023 puisse voir
notre ville poursuivre
un développement
harmonieux et ambitieux
dans la plus large
concertation.

À cet effet, nous avons ouvert en ce début d'année le nouvel espace associatif au premier étage de la maison René Cassin. Les associations pourront trouver dans ce lieu ressources, des salles de réunion, des espaces de travail partagés et des conseils. Il nous est apparu primordial de donner des moyens adaptés aux associations charrapontaines afin

de faciliter leur action. Cet équipement vient compléter les aides financières que nous leur versons à hauteur de 46 000 euros par an.

Je souhaite que 2023 puisse voir notre ville de Pontcharra poursuivre un développement harmonieux et ambitieux dans la plus large concertation. Nous avons dans cet objectif présenté en réunion publique, au mois de décembre, le projet de futur pôle enfance du quartier de Bayard. L'accueil a été positif de la part des habitants présents et je m'en félicite car toute évolution urbaine se doit d'être partagée par le plus grand nombre.

Je vous invite à présent à prendre connaissance de notre bulletin municipal et vous en souhaite bonne lecture.

Bonne lecture !

[ENVIRONNEMENT]

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à la flambée des coûts de l'énergie et aux défis de l'urgence climatique, la commune a mis en place des actions de sobriété énergétique. Du petit geste qui compte au projet d'envergure, l'avenir se désire plus durable.

Les secteurs résidentiel, tertiaire et industriel sont les principaux consommateurs de gaz et d'électricité. Le gaz est pour moitié utilisé dans les bâtiments. L'arrêt total de son approvisionnement de la part de la Russie et du fonctionnement partiel des centrales électriques, obligent la collectivité à réduire sa consommation d'énergie pour cet hiver mais aussi pour les années à venir, tant les défis climatiques sont importants. Depuis 2010 déjà, un réseau de chaleur à cogénération plaquette bois/gaz possédant une labellisation ENR (énergie renouvelable) a été installé, permettant de limiter l'utilisation des énergies fossiles. La commune travaille, avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, sur l'optimisation de ce réseau pour tendre à l'utilisation zéro du gaz. Ensuite, chaque année, la commune consacre une partie de son budget aux travaux de maintenance de ses bâtiments. Un effort financier qui permet de bénéficier de bâtiments aux normes et d'optimiser les consommations énergétiques.

L'éclairage public: consommateur d'importance

En moyenne, en France, l'éclairage public représente 30 % des dépenses d'électricité des collectivités. Depuis 2019, la commune a remplacé au fur et à mesure les ampoules par des LED, permettant une économie d'énergie et financière. Une expérimentation d'éclairage adaptatif à détection est en cours, dans le

quartier Saint-Blaise. Dans ce secteur, l'éclairage public est allumé à 10 % et s'allume à 60 % de sa capacité, seulement quand il détecte un mouvement. Enfin, la période des illuminations de Noël a été limitée à 3 semaines au lieu de 5. Dans les bâtiments communaux, l'utilisation des ampoules à LED a été généralisée à l'ensemble des structures. En outre dans ses bâtiments, la collectivité a aussi installé des détecteurs de mouvement pour éviter le gaspillage des lumières.

Le chauffage: un usage à optimiser

La commune a choisi d'optimiser et d'harmoniser sa courbe de chauffage à 20 °C sur les bâtiments publics. La nuit, la température est descendue à 16 °C et l'air vicié est extrait en optimisant les ventilations. Ces choix permettent de limiter la puissance du chauffage et de ne pas perdre l'inertie sur les bâtiments.

L'énergie: anticiper l'avenir

Bien sûr, il y a les petits gestes du quotidien indispensables mais il y a aussi les projets d'envergure que l'équipe municipale imagine pour les besoins d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et la conception d'un écoquartier avec un pôle enfance forment des équipements durables.

Le pôle enfance sera conçu en respectant l'environnement, la réglementation énergétiques 2020 avec un bilan carbone optimisé, tout en pensant l'utilisation raisonnée des

ressources: récupération des eaux de pluie, infiltration à la parcelle, prise en compte du confort d'été et végétalisation des espaces. 70 % des espaces extérieurs seront végétalisés avec des essences compatibles avec le changement climatique.

Le Grésivaudan agit aussi !

Dans toutes ses infrastructures (médiathèque, piscine, espace culturel et ses autres locaux), la Communauté de communes a ajusté les températures, modulé l'éclairage, rationalisé les consommations afin de gagner en sobriété et en efficacité énergétique.

**ÉCOWATT :
ALERTE SUR LA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE**

Écowatt est un dispositif mis en place par le gestionnaire RTE [Réseau de Transport d'Électricité] et l'ADEME [l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie]. Cet outil se lit comme une météo de l'électricité: il qualifie en temps réel notre niveau de consommation. À chaque instant, vous pouvez donc être guidé pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. De plus, inscrivez-vous au dispositif téléalerte de la commune pour être sûr d'être informé. Une alerte vous sera envoyée directement la veille en soirée en cas de coupure électrique possible sur la commune.

INFOS

 monecowatt.fr
Téléchargement de l'application
Android et l'App store.

INSCRIPTION TÉLÉALERTE

Mairie
 04 76 97 11 65



[NOUVEAUTÉ]

QUALITÉ DE L'HABITAT : ÉTUDE DES BESOINS



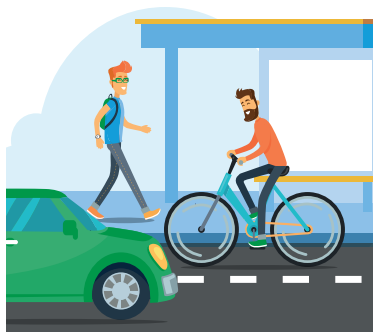
La communauté de communes a lancé une étude, dans le cadre de l'ORT [Opération de Revitalisation du Territoire] afin de relancer le dispositif OPAH [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat]. Il permet de financer les projets de rénovation de votre logement.

L'OPAH est une offre de services qui se traduit par un accompagnement financier et d'ingénierie pour améliorer le confort de votre logement, dans le parc privé. Cette amélioration peut être énergétique, une adaptation pour le maintien à domicile ou une remise aux normes (salubrité et sécurité). Afin de proposer des outils et des aides adéquats pour les rénovations possibles, la communauté de communes Le Grésivaudan, aidée d'Urbanis, bureau d'études, a fait une première évaluation des besoins dans le centre-ville. À la fin de l'année, des experts sont venus observer ces immeubles, dans les parties communes. En février, l'étude entre dans une nouvelle phase, avec un approfondissement de l'évaluation des immeubles et une prise de contact personnalisée en porte à porte, auprès des habitants concernés. Ainsi, l'OPAH leur permettra de mobiliser des financements sur mesure pour leurs besoins en rénovation.

[AMÉNAGEMENT]

PLAN DES MOBILITÉS : UN SCÉNARIO CHOISI

Les différentes concertations menées depuis 2021 et la réalisation d'une étude quantitative de la circulation sur la commune ont permis au bureau d'études Arter d'établir un diagnostic puis de proposer trois scénarios pour organiser les mobilités. En novembre, les élus ont choisi celui qui concilie les modes actifs (vélo, trottinette, marche), les transports en commun et les déplacements des véhicules. Fin janvier, le bureau d'études présentera le budget de réalisation correspondant au scénario choisi.



[RÉEMPLOI]

Bonus réparation



Lave-linge, téléviseur, tablette tactile, aspirateur, tondeuse, etc., ne les jetez plus! Depuis le 15 décembre, vous pouvez faire réparer vos objets du quotidien tout en bénéficiant d'une réduction allant de 10 à 45 € selon l'appareil. Lancé par l'État, ce bonus réparation est en phase test. Un fonds doté de 410 millions pour six ans a été mis en place et est géré par les éco-organismes. Ainsi, dès maintenant vous pouvez vous rendre dans les points de réparation labellisés, faire réparer votre équipement électronique ou électrique et bénéficier de la réduction directement mentionnée sur votre facture.

Renseignements et points de réparations labellisés sur [label-qualirepar.fr](https://www.label-qualirepar.fr)



[DÉCHETS]

Le tri devient encore plus simple

Depuis le 1^{er} janvier, plus d'hésitation! Tous vos emballages et vos papiers se trient dans le même conteneur jaune. Ainsi, au point d'apport volontaire, vous ne trouverez donc plus que deux types de conteneurs: le jaune et le vert pour le tri du verre. Une simplification des consignes de tri, harmonisée avec les territoires voisins Cœur de Savoie et le Grand Chambéry.

INFOS: SIBRECSA

[sibreca.fr](https://www.sibreca.fr)

[NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL]

UN RETOUR AUX SOURCES

Guillaume Seta a passé une partie de son enfance à Pontcharra. Il s'y installe de nouveau et prend le poste de policier municipal. Rencontre.



Son papa, gendarme, s'était établi à Pontcharra puis à la Rochette après des années de mobilité (Côte d'Ivoire, Martinique, région parisienne, etc.). « C'est un véritable retour aux sources, avoue Guillaume, une belle opportunité pour moi de revenir près de ma famille. » Guillaume a embrassé la même carrière que son papa mais ne souhaitait pas faire vivre les mobilités permanentes à sa famille. « Quand vous êtes gendarme, vous déménagez tous les quatre à cinq ans » confie-t-il. En 2016, il devient donc policier municipal (il existe une passerelle entre les deux emplois, par la voie du détachement) tout d'abord à Fontaine, puis à Vorrepe et enfin à Évian-les-Bains. « J'aime le contact, les relations humaines qui s'établissent. Un aspect que je n'avais pas en tant que gendarme. Établir ce lien de confiance est important pour moi » explique Guillaume « à Pontcharra, d'ailleurs, certains me reconnaissent après toutes ces années, c'est très appréciable ». Guillaume est arrivé début novembre et ne cache pas son enthousiasme d'avoir été rapidement intégré au sein d'une équipe agréable et conviviale. Amateur de sport de montagne, il est heureux d'avoir retrouvé les montagnes de son enfance et de les faire découvrir à sa famille.

[GRIPPE AVIAIRE]

PROPRIÉTAIRE DE POULES, DÉCLAREZ-LES !



Face à la propagation de la grippe aviaire en France, le gouvernement a rappelé les mesures à suivre pour endiguer le virus.

Au rang des priorités, en tant que propriétaire privé de poules, vous devez :

- **Les déclarer sur le site :**
mesdemarches.agriculture.gouv.fr
> rubrique mes démarches puis particulier ;
- **Confiner vos volailles** ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- **Les surveiller quotidiennement.**

Pour en savoir plus sur toutes les mesures :




 agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france

[ACTIVITÉ]

MJ – nouveaux horaires

Depuis la rentrée, la MJ est ouverte du lundi au vendredi de 12h à 18h. Pour la première fois, elle sera également ouverte, la première semaine des vacances d'hiver (du 6 au 10 février) proposant aux 11-15 ans, une activité chaque jour.

RENSEIGNEMENTS

-  04 76 71 95 79
-  MJ38pontcharra
-  mjpontcharra



[ÉTAT CIVIL]

Mariage

JUIN

samedi 25 :

Angélique Poirmeur et Éric Michel

JUILLET

mercredi 13 :

Lisa Fleury et Valérien Cece

samedi 23 :

Vanessa Figueiro et David Adamidi

SEPTEMBRE

samedi 17 :

Mourad Laida et Sanna Bou-Izli

OCTOBRE

samedi 8 :

Gérard et Brigitte Galindo

samedi 15 :

Lionel Peirazeau et Marie-Jeanne Peroni

[SÉCURITÉ]

Quelques règles simples en mode actif



Je respecte le Code de la route.



Je renforce ma vigilance.



J'augmente ma visibilité : port de vêtements clairs, d'un gilet de haute visibilité et feux conformes sur les équipements.

INFOS : www.securite-routiere.gouv.fr

[BUDGET]

2023 : UN CONTEXTE CONTRAIGNANT MAIS LE MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS

Les années se succèdent et ne se ressemblent pas. Le 1^{er} décembre 2022, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire. Le budget, proposé lors du Conseil municipal du 26 janvier, s'inscrit dans des contextes national et international inquiétants. Cependant, les projets engagés en 2022 seront finalisés et d'autres démarreront en 2023.



Investissement: lancement du projet Coisetan

En tête des projets structurants pour la commune, le projet Coisetan va connaître son premier coup de pioche cette année. Le plan pluriannuel prévoit plusieurs grands chantiers en 2023, la rénovation de la façade de l'école de Villard Noir et la mise en œuvre d'un plan local des mobilités après les études réalisées. Au regard des scénarii envisagés, la priorité est donnée à la conciliation des modes actifs avec la circulation automobile. Le reste sera consacré aux projets entrepris et à finaliser les équipements sportifs, les aménagements de l'espace associatif et l'entretien des bâtiments municipaux.

Fonctionnement: le contexte pèse sur les finances

Les difficultés d'approvisionnement des fluides entraînent des conséquences directes sur le budget de fonctionnement. Une augmentation de 200 000 € a été prévue sur le budget pour le gaz et l'électricité, même si la commune a mis en place des mesures d'économies d'énergie. Les autres dépenses de fonctionnement sont toujours soumises à la plus grande maîtrise et à la plus grande vigilance.

4 QUESTIONS À



BÉRÉNICE BROCHET,

adjointe au Maire en charge
de l'Administration générale,
des Ressources humaines et des Finances

Comment avez-vous abordé ce budget?

Nous avons préparé le budget 2023 en prenant en compte les facteurs d'incertitudes concernant l'évolution constante des coûts supplémentaires liés à l'énergie et à l'inflation qui nous concerne tous depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Nous avons dû faire des choix pour maîtriser au mieux nos prévisions de dépenses.

Quels sont les principes qui ont guidé la constitution de ce budget?

Nous poursuivons toujours nos efforts de gestion, tout en garantissant le maintien et la qualité de notre service public. Notre priorité est de faire le maximum à moindre coût, malgré le contexte actuel.

Quelles sont les sources de financement?

Notre bonne gestion de la dette depuis plusieurs années nous permet de souscrire un nouvel emprunt pour financer les projets à venir à partir de 2023. Nous gardons toujours en tête la maîtrise de notre remboursement de la dette qui sera proche de 9 années. Nous devons rester prudents concernant les dépenses de fonctionnement. Elles doivent impérativement être inférieures à nos recettes afin que nous puissions réaliser nos investissements sans trop recourir à l'emprunt, tout en sachant que les dotations de l'État sont, pour la plupart, en constante diminution. Notre ville reste dynamique, ce qui nous permet de bénéficier de financements supplémentaires et d'aides spécifiques liés aux investissements réalisés.

Les impôts vont-ils augmenter?

Non, nous poursuivons notre objectif de ne pas faire supporter une hausse des taux d'imposition à nos contribuables.



DÉPENSES
PRÉVUES
D'INVESTISSEMENT

4 millions €

dont 2,5 millions
pour les nouveaux projets

DÉPENSES PRÉVUES
DE FONCTIONNEMENT

8 millions €



7 ans

que les impôts
n'ont pas augmenté

ENCOURS DE LA
DETTE PAR HABITANT

1026 €

Moyenne de la strate:

821 €
(données 2020)



NOUVEAUX SITES INTERNET

La communauté de communes Le Grésivaudan va lancer son nouveau site Internet et propose aux communes qui le souhaitent d'en faire autant grâce à une solution mutualisée. Pontcharra est la première à s'engager.



La communauté de communes va mettre en ligne, en février, son nouveau site Internet qui proposera une navigation simplifiée, des contenus réaffectés aux pages correspondantes et un esthétisme actualisé.

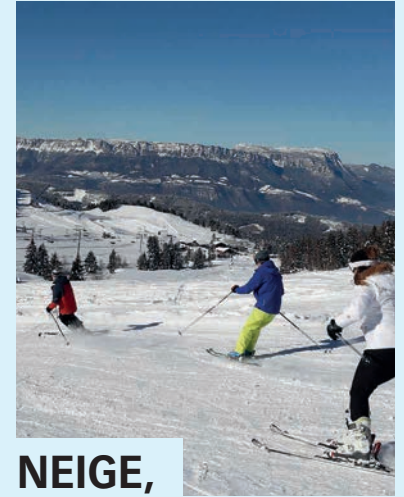
Mutualisation

« Faire un site Internet est coûteux et prend du temps, nous souhaitons proposer aux communes une mutualisation » explique Patrick Beau, Vice-Président en charge des solidarités intercommunales et des partenariats institutionnels. Cette mutualisation du coût inclut la création du site mais également sa gestion et sa maintenance. À partir d'une solution choisie, l'arborescence du site peut être dupliquée

(gabarits, fonctionnalités) tout en l'adaptant aux couleurs et aux contenus de la commune. Les contenus peuvent être aussi partagés facilement directement d'un site à l'autre : agendas, actualités, infos pratiques concernant les équipements communautaires, etc. Les sites sont cependant indépendants des uns des autres.

Nouveau site Internet pour Pontcharra

Cette offre de mutualisation, l'équipe de Pontcharra l'a saisie. Une dizaine d'autres communes suivra courant 2023. Pour Pontcharra la refonte est donc en cours : que ce soit pour le contenu comme pour l'esthétisme. Le nouveau site sera visible dans sa nouvelle architecture avant l'été.



NEIGE, NOUVEAUTÉS, TOUT UN HIVER DE GLISSE

Aux 7 Laux, les enneigeurs ont été remplacés en partie cet automne. Ce remplacement permet d'optimiser la quantité de neige produite tout en réduisant la consommation d'eau et d'air (jusqu'à 9 fois inférieure).

Au col de Marcieu, au sein de l'espace ludique, l'usine à neige est désormais dotée d'une automatisation à distance, maîtrisant au mieux les plages de production de neige. Des bornes d'accès mains libres ont été installées, dont les cartes sont compatibles aux 7 Laux et au Collet, ainsi qu'une borne pour l'achat de forfait ou le retrait des achats sur Internet.

Au Collet, enfin, glissez sur la nouvelle piste scénarisée, ludique et éducative Tetras Délire Park, qui sensibilise les jeunes à la faune.

ACTUALITÉ DES STATIONS

www.lecollet.com/hiver
col-marcieue.com
les7laux.com/hiver

Express

FACTURE D'EAU, PASSEZ À LA MENSUALISATION !

Simple, efficace, optez pour le règlement mensuel par prélèvement automatique ! Vous recevrez un échéancier basé sur votre consommation moyenne précisant la date et le montant du prélèvement. La facture estimative est supprimée dès cette année, si vous ne souscrivez pas à la mensualisation, vous devrez vous acquitter de la facture annuelle. Les tarifs évoluent également en 2023 avec une nouvelle structuration pour une facturation plus juste.

PLUS D'INFOS ET SOUSCRIPTIONS

le-gresivaudan.fr/mensualisation

MÉDIATHÈQUE : TEMPS FORT

3 ateliers d'expérience, de discussion et d'explication, avec l'association *À seconde vue*, pour découvrir les forces et les limites du cerveau.

Ados et adultes
 2h
 sur réservation auprès de la Médiathèque

- vendredi 10 février 19h30 : perception
- vendredi 24 février à 19h30 : mémoire
- vendredi 10 mars à 19h30 : raisonnement

BRÈVES DU CONSEIL

Conseil municipal du 1^{er} décembre



Tours Bayard charte de relogement signée

Le 21 juin au Coléo, étaient réunis les locataires des Tours Bayard, sur l'invitation de la SDH [Société Dauphinoise pour l'Habitat], la communauté de communes Le Grésivaudan, qui détient la compétence logement, du Maire, Christophe Borg et des représentants de la commune. À cette occasion, le projet de renouvellement urbain du quartier Bayard avait été présenté ainsi que les conditions de démolition et de relogement. Sur ce dernier point, la SDH a confié à l'association Soliha Isère Savoie la mission de la maîtrise urbaine et sociale. Des conseillères ont déjà rencontré les habitants, concernés par la première démolition, en entretien individuel, qui ont exprimé leurs besoins et leurs souhaits. Des demandes de logements sociaux ont été déposées. Les collectivités ainsi que la SDH et les partenaires, ont alors signé une charte qui garantit aux locataires des autres tours les mêmes conditions d'accompagnement et leur assure un relogement dans les meilleures conditions possibles au regard de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs souhaits exprimés dans le diagnostic social. 5 tours, soit 124 logements, sont concernés par ce projet. À ce jour, 4 ménages ont été relogés.



Partenariat avec la SDH

Depuis 2016, la Ville et la SDH se concertent pour imaginer le renouvellement urbain du quartier Bayard. Les réflexions ont abouti à la décision de détruire les tours pour reconstruire un parc de logements dans un projet plus vaste d'écoquartier, nommé Les rives du Bréda. La construction du pôle enfance à proximité a aussi déterminé la définition générale des aménagements souhaités. La commune souhaite maintenir ce partenariat constructif avec la SDH et propose donc de signer une convention pour garantir la nature et la qualité du projet tout au long de sa réalisation.



Subvention exceptionnelle

L'association ATELIER a reçu une subvention exceptionnelle, votée à l'unanimité, de 400 € pour son aide dans l'accueil de réfugiés ukrainiens. Cette aide a financé l'achat de manuels nécessaires à l'apprentissage du français.



Achat de parcelle

Dans le secteur de Villard Noir, sachant que l'impasse Henry Duhamel fait déjà partie intégrante du domaine public, le propriétaire de la parcelle AV642 attenante, la cède à la commune pour 1 € symbolique. Cet achat a été voté à l'unanimité.

[EXPRESSION POLITIQUE]

Ensemble Pontcharra

Débat d'Orientation Budgétaire?

Il doit « permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent des priorités qui seront affectées dans le budget. » A Pontcharra, difficile de débattre quand tout est décidé d'avance, qu'il n'y a pas d'options et qu'on est minoritaire face à une majorité qui ne pose aucune question. On nous demande de débattre, mais les propositions que l'on peut soumettre ne seront quoi qu'il en soit pas prises en compte. Que dire des questions qui dérangent ou celles jugées inutiles qui provoquent parfois l'ire de certains membres du conseil? On se trouve à nouveau face à un simulacre de démocratie. À quand de vrais débats et non pas juste des réunions publiques? Souhaitons que 2023 soit plus démocratique. Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Expression politique de Nicolas Ormancey

Connaissez-vous **la fable de la grenouille dans une casserole** qui chauffe doucement ?

Elle se laissera mourir sans comprendre la situation alors que si on la mettait dans une eau chaude, elle se sauverait. (Ce n'est qu'une fable).

Canicule, sécheresse, feu de forêt, pénurie d'eau...

Se souviendra-t-on de l'été 2022 ? J'ai bien peur que non !

Pourquoi ? Nous ne sommes collectivement pas assez formés pour comprendre les enjeux d'une civilisation « post carbone ».

Et si nous, élus, citoyens, agents de la fonction publique, employés du privé, directeurs ou simples employés, nous nous formions pour pouvoir comprendre les tenants et aboutissants des changements qui ne manquent pas d'intervenir.

Sommes-nous plus intelligents que cette supposée grenouille ?

Joyeuses fêtes

Nicolas Ormancey

Construire l'avenir avec vous

Au moment de constituer le sommaire définitif, le groupe de l'opposition Construire l'avenir avec vous n'a pas communiqué de texte.

À noter

Jeudi 26 janvier

PROCHAIN CONSEIL

20h – en Mairie

Retrouvez le compte-rendu de chaque Conseil municipal sur pontcharra.fr > [Municipalité] > [Le Conseil]

[VIE ASSOCIATIVE]

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Les associations sont au cœur de la vie locale. Formidables lieux de convivialité, d'implication et de maintien de la cohésion sociale, les associations ont un rôle essentiel tout comme l'est la diversité de leurs propositions. La commune les accompagne et renforce son soutien cette année en créant un espace associatif. Car il n'y a que collectivement que le dynamisme est puissant.



Les associations bénéficient d'un service dédié au sein du nouvel espace associatif. À sa tête Mario Tulimiero, directeur du service vie associative, sportive et animation, et une équipe de quatre personnes, Lou Carretero, éducatrice sportive, responsable de l'EMS [École Municipale des Sports], Barbara Soulas, éducatrice sportive en apprentissage, Brigitte Jorge, chargée de mission Vie associative et Florence Sandraz, chargée de mission Animation. Car la commune apporte son soutien de différentes manières. Tout d'abord, elle apporte un soutien logistique et elle met à disposition gracieusement les structures communales (salles, équipements sportifs). En plus de ce soutien, les associations bénéficient aussi des supports de communication de la commune (panneaux lumineux, site internet, journal de la commune, etc.) pour communiquer leurs événements. Mais le soutien de la ville pour la promotion de chacune ne s'arrête pas là. Elles bénéficient d'une visibilité accrue auprès de leurs futurs adhérents.

Un rendez-vous incontournable

La commune organise depuis trois ans, le forum des associations, le premier week-end de septembre. Rendez-vous incontournable, en 2022, plus de 50 associations étaient présentes et plus de 2500 visiteurs sont venus les rencontrer « Ce rendez-vous de rentrée est essentiel pour permettre aux associations d'échanger avec de nouveaux adhérents, présenter leur projet ou tout simplement discuter » rapporte Brigitte Jorge, coordinatrice de l'événement. Avec l'EMS, lancée en 2020, le service a en effet favorisé la découverte. Les clubs sportifs de la commune peuvent proposer leur activité aux enfants de 6 à 11 ans, le mercredi en alternance avec d'autres pratiques. Les enfants découvrent ainsi un sport à chaque période scolaire (entre les vacances) afin pourquoi pas, de faire naître l'envie de poursuivre l'un d'eux et de s'inscrire directement auprès du club.



La nouvelle salle de l'espace associatif située au 1^{er} étage de la maison René Cassin.

Des aides financières en fonction des besoins

Soutien logistique et matériel, aide à la visibilité et à la promotion mais aussi aide financière. La commune verse près de 46 000 € de subventions pour le fonctionnement des associations. Depuis 2019, cela inclut de nouvelles subventions pour les projets. 35 associations en ont bénéficié, l'année passée, pour l'appui à l'organisation de leur événement. En plus de ces subventions pour le bon fonctionnement des associations ou la bonne tenue de leur manifestation, la commune accompagne aussi les familles à financer les activités de leur(s) enfant(s). En effet, depuis 2016, les chèques découverte leur permettent de financer une partie de l'inscription de leur enfant âgé de 6 à 16 ans, dans un club de loisirs, culturel ou sportif. « À la rentrée 2022, le dispositif a été simplifié afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier » explique Mario Tulimiero. Enfin, un nouvel outil est mis à disposition des associations qui ouvrira ce trimestre : un espace associatif.



Nouveauté : l'espace associatif

Après le déménagement des services médico-sociaux, regroupés à la Maison du département à Barraux, les locaux du premier étage de la Maison René Cassin devenaient vacants. L'occasion d'honorer une promesse de campagne, et de créer un espace associatif. En effet, après quelques mois de travaux cet automne, l'espace compte, une salle de documentation, une salle informatique, une tisanerie et une grande salle destinée aux formations, réunions et autres assemblées. Les agents du service ont également intégré la structure au sein de locaux réaménagés. « Il était indispensable de pouvoir accueillir en grand nombre pour les assemblées générales auxquelles les associations sont

Pas d'association sans bénévole !

D'après le 5^e baromètre de l'engagement bénévole, publié en mai 2022, en France, un citoyen sur cinq est bénévole, soit 11 millions de personnes. Cet engagement tend à la diminution depuis 2016, aggravée par la pandémie. Et les pratiques ont changé : le bénévolat ponctuel est en forte hausse quand le bénévolat régulier baisse. Préoccupation numéro un des associations, les bénévoles sont la clé de voûte de leur fonctionnement. Une implication, qui, si elle prend du temps, rend aussi heureux les bénévoles.



L'EMS [École Municipale des Sports] permet aux clubs de faire découvrir leur activité aux 6-11 ans.

soumises » explique Mario Tulimiero. « Cet espace est un outil au service des associations. En fonction des besoins qu'elles exprimeront pour leur bonne gestion, nous mettrons en place des formations (budget, fonctionnement, etc.) tout au long de l'année. Mais c'est aussi un espace de synergies, de rencontres, elles pourront facilement se retrouver et partager. L'espace ouvrira prochainement et sera inauguré ce trimestre ».

2022/2023



360
enfants
ont bénéficié d'un
chèque découverte



120
associations



46 000 €
versés aux associations
pour fonctionnement



PLUS DE
11 650 €
dont
versés pour projets
et aides exceptionnelles

3 QUESTIONS À



CHRISTOPHE LANSEUR,
adjoint au Maire
en charge de l'animation,
de la vie associative

Quel est votre rôle auprès des associations ?

Nous avons un tissu associatif dense, avec beaucoup de propositions différentes. Nos associations participent indéniablement à la vie de la commune. Notre défi est de soutenir, par des réponses adéquates, cet élan, d'accorder du temps à l'écoute, d'accompagner et de trouver des solutions. Nous sommes un facilitateur. Ce nouvel espace associatif est important pour mettre en place notre volonté : il nous fallait un lieu rassembleur où tous les acteurs se croisent et échangent.

Quelle est la principale difficulté des associations aujourd'hui ?

La pandémie a été un frein brutal aux activités. Maintenir le lien, lors des différents confinements, n'a pas été simple pour toutes les associations. Cette situation exceptionnelle a rappelé la fragilité des structures qui ont dû faire face à la perte d'adhérents et de bénévoles. La tendance est à une baisse du bénévolat. Ceux qui sont bénévoles le savent, c'est un investissement mais ils sont heureux de ce temps donné au collectif. L'enjeu est de pouvoir attirer de nouvelles personnes dans cette aventure. Parce qu'après nos périodes d'isolement, il y a aussi une véritable envie de se retrouver, de faire partie de cette dynamique collective.

Dans ce contexte économique difficile, consacrez-vous un budget constant aux associations ?

L'enveloppe budgétaire des associations est maintenue chaque année. Notre soutien participe à la conviction que le bien vivre ensemble se construit aussi par les pratiques culturelles, sportives et de loisirs ainsi que les rendez-vous conviviaux. Mais aussi pour toutes les associations solidaires, par la possibilité offerte à chacun de trouver sa place. Le service s'efforce ainsi d'optimiser au maximum son budget pour que notre soutien soit constant.

Le service vie associative, sport et animation vous accueille désormais au sein de la Maison René Cassin.



[COISETAN]

UN PROJET POUR TOUS LES HABITANTS

Le 15 décembre, au Coléo, vous avez été plus de 75 personnes à assister à la présentation du futur pôle enfance. Ce dernier, ainsi que l'aménagement général de ce secteur au sein de l'écoquartier *les Rives du Bréda* en projet avec la SDH, ont été dévoilés.

Sur un terrain de 11200 m² à proximité des tours Bayard et au cœur d'un quartier résidentiel, prend place un pôle enfance qui accueillera l'école (en remplacement de l'école Villard Benoît, devenue vétuste), le multi-accueil (actuellement situé au sein du quartier Bayard) et les services intercommunaux du RPE [Relais Petite Enfance] et du LAEP [Lieu d'Accueil Enfants Parents]. Le Maire Christophe Borg et l'architecte de l'agence AUM – qui a remporté ce concours – mais aussi Cécile Robin, adjointe au Maire en charge du projet, Sandrine Simionato, adjointe au Maire en charge du scolaire, de l'enfance et de la jeunesse, David Lefebvre, directeur des services techniques, ont présenté la construction de ce pôle. Il répond à la fois à des questions fonctionnelles, environnementales, esthétiques et de cohérence. Il sera en effet construit dans le respect de son environnement avoisinant. Le bâtiment en plus d'être esthétiquement agréable, doté d'un grand parvis et composé d'un béton blanc, associé au bois, s'insère avec subtilité dans le paysage, respectant notamment par sa hauteur, les constructions voisines.



Abords et mobilité

Une attention particulière sera portée sur les abords de l'école. L'équipe municipale, consciente que la vie de quartier d'une école est rythmée par la mobilité et le stationnement des accompagnants, a souhaité donner la priorité aux modes actifs. En effet, formé par les tours Bayard et le Pôle Enfance, ce secteur va évoluer en écoquartier nommé *Les Rives du Bréda*. Axe majeur de ce projet d'envergure, la mobilité s'organisera autour du Bréda dont les passerelles de franchissement sont un premier repère.

PÔLE ENFANCE

400
élèves
attendus

70 %
des espaces
extérieurs
végétalisés



**5 structures
accueillies**

multi-accueil, maternelle,
primaire mais aussi RPE
et LAEP

[LUOTHÈQUE]

RENDEZ-VOUS AVEC LA RÉCRÉ DES FAMILLES!

Dès le début de l'année, l'association *La Récré des Familles* vous accueille à la ludothèque, tous les mardis matin.

L'association propose un espace d'accueil pour les enfants et les parents. La salle principale de la ludothèque est en effet réaménagée pour s'adapter aux besoins des plus petits et de leurs familles. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Par l'intermédiaire du jeu et dans une atmos-

phère conviviale, *La Récré des Familles* crée un environnement favorable au développement de l'enfant en présence des parents. Les familles apprécient de vivre un moment chaleureux et de trouver un espace où rencontrer d'autres familles. Les bénévoles sont attentives à rester discrètes et bienveillantes. L'association organise ponctuellement des animations festives à l'extérieur. À deux reprises, au début de l'été dernier et à l'automne, elle s'est installée autour d'une petite guinguette pour partager un moment musical, familial, gourmand et joyeux rue des Sept Laux, le long du Bréda.



PLUS D'INFORMATIONS

larecredesfamilles38530@gmail.com

Horaires : mardi matin de 8h30 à 11h30.

[ENGAGEMENT]

ÉCODÉLÉGUÉS : L'AVENIR EN VERT

La semaine verte aura lieu ce printemps comme chaque année. Une semaine d'animations et de solutions pour prendre soin de la planète. À l'école, au collège et au lycée, des élèves s'emparent du sujet toute l'année pour faire bouger les habitudes durablement.



« Ils ont une énergie communicatrice. J'aime ce projet : accompagner les enfants pour qu'aboutissent leurs idées » s'enthousiasme Théophile Gandin, principal adjoint au collège Marcel Chêne, en parlant des écodélégués. Au collège et au lycée, sur la base du volontariat, un enfant par classe est désigné. Il est à la fois le relais d'information et le moteur d'initiatives écologiques. Encadrés au collège, par Théophile Gandin mais aussi par Monsieur Mengoli, professeur d'histoire-géographie et Monsieur Rossille, directeur de la SEGPA, les élèves se sont réunis une première fois cet automne pour définir les projets et partager leurs idées puis une deuxième fois en janvier, en groupe de travail sur les thèmes choisis. Parmi les sujets de préoccupations, il y a les économies d'énergie (chauffage, lumière), le tri des déchets ou encore le gaspillage alimentaire. « Un projet a déjà été choisi : la plantation d'arbres fruitiers dans le collège » poursuit Théophile Gandin. Au lycée, les écodélégués réunis une première fois également, ont les mêmes réflexions autour de la demi-pension sur le gaspillage alimentaire, le tri mais aussi les fournisseurs locaux, le volume de protéine animale, etc. Ils souhaitent relancer la collecte et le tri des papiers et des stylos.

Au-delà de l'écologie, faire le lien

Tous ces écodélégués participent activement à la semaine verte. « L'année passée, dans son prolongement, ils avaient organisé un vide-greniers » rappelle Théophile Gandin. Cette année, une marche écocitoyenne est en discussion, avec un passage dans les écoles, au multi-accueil, etc. Théophile Gandin conclut « Nous menons aussi des projets avec les écoles primaires sur cette thématique et c'est très intéressant parce qu'au-delà du thème, c'est toujours un moment où des liens se construisent et c'est important pour les futurs collégiens ».

26

écodélégués au collège

26

écodélégués au lycée

À noter

27 mars
1^{er} avril

SEMAINE VERTE,
organisée par la Mairie
avec tous ses partenaires.



LILOU, 5^e au collège Marcel Chêne

PENSER À LA PLANÈTE, C'EST PENSER À NOUS, NOTRE AVENIR ET AUX AUTRES.

Ce message, je voudrais le faire passer au plus grand nombre, c'est pour ça que je suis écodéléguée depuis deux ans. J'avais déjà été sensibilisée à l'école primaire Villard Noir. À la maison, nous trions, nous compostons et j'essaie de ne plus acheter de vêtements neufs mais de passer par la seconde main. Au collège, je souhaite agir pour que nous produisions moins de papier (par exemple, des impressions recto/verso) ou qu'à la cantine, nous utilisions d'autres récipients que ceux en plastique pour des petites quantités comme le fromage. Nous devons changer nos comportements, réduire notre empreinte carbone. Grâce à la semaine verte, le maximum de gens est sensibilisé, c'est important !

Une affiche réalisée par les lycées

Cette année, l'affiche pour la promotion de la semaine verte, est réalisée par les lycéens accompagnés par Madame Goyet, Professeur d'arts plastiques.

Dès maintenant, inscriptions scolaires



JE RETIRE LE DOSSIER D'INSCRIPTION

En Mairie, auprès du service accueil ou par Internet :

www.espace-citoyens.net/Pontcharra



JE COMPLÈTE

Fiche de renseignements, attestations, copies des justificatifs



JE TRANSMETS AU SERVICE SCOLAIRE

En Mairie, auprès du service accueil ou à : ingrid.maillefaud@pontcharra.fr

Une classe de toute petite section

accueille les enfants nés en 2021, à l'école maternelle Villard Benoît. Elle est ouverte aux enfants quel que soit le secteur scolaire. Le nombre de places est limité. Intéressés ? Suivez la procédure d'inscription ci-contre. Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 04 76 97 81 94

[HÉBERGEMENT]

FAITES LE PREMIER PAS, EN TOUTE SÉCURITÉ

L'association *Le premier pas* a été créée en 2021 avec pour objectif principal de mobiliser des solutions d'hébergement de transition en utilisant le dispositif de l'intermédiation locative, avantageux pour les propriétaires. Les personnes accueillies pourront aussi bénéficier d'un accompagnement sur mesure.



Fabien Sachs, Valérie Fontaine et Amélie Gaillard, fondateurs de l'association.



« Depuis de nombreuses années, bénévoles dans différentes associations, nous avons constaté que nous ne pouvions répondre au besoin de logement transitoire et accompagner les personnes efficacement sur le territoire, un constat partagé avec les autres acteurs sociaux » analysent Amélie Gaillard et Fabien Sachs, deux des trois fondateurs de l'association *Le premier pas*. Ainsi, pour les jeunes qui se lancent dans la vie active, pour les personnes qui se retrouvent sans toit après un conflit familial, pour celles qui subissent un accident de parcours ou encore qui sont victimes de violences ou de discrimination, pour tous ceux qui font le premier pas, l'association leur tend la main en leur proposant une solution d'hébergement temporaire afin de pouvoir, ensuite, retrouver le circuit classique de la location. Une solution d'hébergement et un accompagnement complet, notamment sur les questions de mobilité et d'insertion professionnelle, apportent ainsi une réponse adaptée.

Avantages pour les propriétaires

Pour louer puis proposer à la sous-location des logements, l'association a créé un organisme

dédié à cette activité immobilière solidaire qui s'appelle IML Grésivaudan. « C'était indispensable pour recevoir l'agrément d'intermédiation locative de l'État » explique Fabien. En effet, ce dispositif peu connu est pourtant avantageux pour les propriétaires. « Pour un propriétaire, il y a deux grandes craintes : les loyers impayés et la dégradation du bien. Avec ce dispositif, il est en sécurité sur ces deux aspects et bénéficie, en prime, d'avantages fiscaux non négligeables ». L'association recherche donc différents types d'appartement (du studio jusqu'à un nombre de pièces plus important) pour accueillir les personnes ou familles qui seront accompagnées vers l'autonomie par l'association. « Nous avons le soutien de la Mission locale du Grésivaudan, qui a une demande forte pour les jeunes et également d'Un toit pour tous, association qui agit en hiver pour faire connaître le problème du mal-logement et mettre en œuvre des solutions de logement à loyer modéré. Je suis confiant, les propriétaires contactés se disent déjà intéressés. C'est un premier pas » conclut Fabien.

CONTACT

 le1erpas.fr
 contact@le1erpas.fr



INTERMÉDIATION IMMOBILIÈRE : EXPLICATIONS

Vous êtes propriétaire d'un logement à Pontcharra ou les environs ? Confiez-le à l'association *Le Premier pas*, agréée par la Préfecture et reconnue d'intérêt général ! C'est l'association qui est locataire et qui assure le paiement des loyers et des charges, l'entretien courant et la remise en état du logement. L'association sous-loue ensuite aux personnes qui en ont besoin. En louant votre bien à l'association, le paiement du loyer est donc garanti même en cas de vacance et vous bénéficiez d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 65 %.



ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE

6 ans

renouvelable
tous les 3 ans



6 à 18 mois

durée de location d'un appartement
via l'association

3 logements

recensés seulement sur
le Haut-Grésivaudan

30 demandes

par an sur ce type de logements

À noter



20 février

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE PREMIER PAS

à 18h - lieu non défini à ce jour

[CLIC ET SOURIS]

DÉMARCHES EN LIGNE ET ORDINATEURS N'AURONT PLUS DE SECRETS !

Vous n'êtes pas à l'aise pour faire vos démarches administratives, pour utiliser votre ordinateur ou naviguer sur Internet? Faites-vous accompagner!

En 2022, l'équipe municipale a signé une convention avec l'Accorderie de Pontcharra et la communauté de communes Le Grésivaudan, pour intégrer son dispositif Réussite numérique. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'accéder aux outils numériques. Ainsi, au sein de l'Accorderie, une personne qualifiée répond à vos questions et vous guide pour réaliser vos démarches en ligne sereinement et en toute confidentialité. Du matériel est à votre disposition, fourni par la communauté de communes mais vous pouvez aussi apporter le vôtre. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, l'équipe de l'Accorderie se rend directement chez vous : un service unique sur le territoire ! Dans tous les cas, la prise de rendez-vous est nécessaire.

L'ACCORDERIE PONTCHARRA

335 rue des Mettanies

Renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil ou par téléphone

☎ 07 82 81 06 79 ou 09 86 17 53 99

🌐 accorderie-isere-savoie.fr



80

personnes accompagnées
en 2022

[SPORT SANTÉ]

CAP FORM SENIORS: SPORT ET BONNE HUMEUR



Fortes de leur succès, les séances Cap Form Seniors menées par Pierre Arnould du CAPRG, ont repris dès le début du mois de janvier et se poursuivront toute l'année.

PRENEZ DATE!

Venez marcher et faire du renforcement musculaire en toute convivialité.

PROCHAINES SÉANCES

Tous les jeudis matin (hors période de vacances scolaires) de 9h30 à 10h45

- Février : 02 et 16
- Mars : 02 et 16
- Avril : 27

| INSCRIVEZ-VOUS: 📧 caprg.athletisme@gmail.com

Merci!

Plus de
4 tonnes

de denrées alimentaires ont été données à l'association Équilibre le 25 et 26 novembre, lors du traditionnel week-end de collecte des banques alimentaires. « L'association remercie les supermarchés qui ont accueilli les bénévoles : Super U, Biocoop, Lidl et Intermarché (Chapareillan) mais aussi Fresh et Intermarché (Le Touvet) pour leur aide toute l'année. Un grand merci à vous, pour votre mobilisation lors de ce rendez-vous et un grand merci aux bénévoles pour leur mobilisation toute l'année. » a commenté Marie-Christine Rivaux, présidente d'Équilibre.





[PORTRAIT]

« LA CONCENTRATION EST AU CŒUR DE LA RÉUSSITE »



Vivien Pelletier a 17 ans, il passe le bac cette année. Une grande étape qu'il souhaite associer à un autre défi pour son année 2023 : se présenter à nouveau aux Championnats de France de tir 3D. Il a en effet remporté la médaille de bronze cet été aux Championnats de France qui se déroulaient à Blanquefort, près de Bordeaux.

Comment avez-vous commencé le tir à l'arc?

Par hasard. J'étais avec mon grand-père en vacances au Grand Bornand et j'ai participé à une initiation. En septembre, je m'inscrivais à la première compagnie de tir à l'arc de Pontcharra. J'avais 10 ans et je n'ai plus jamais arrêté.

Quelles sont les qualités qui vous ont permis d'atteindre la troisième place?

Il n'y a pas, selon moi, de grandes qualités à avoir absolument en tant qu'athlète. Chacun à son style dans le tir à l'arc. La différence se situe sans doute sur la concentration : savoir se concentrer et pouvoir maintenir cette concentration sur les 4 heures environ que dure la compétition. Ensuite, je suis dans un club où la formation est très bien dispensée, où l'on nous motive et où l'ambiance est conviviale. Être bien dans son club, c'est très important et je suis bien accompagné, entouré et formé. D'ailleurs il y a un an j'ai passé la formation d'assistant entraîneur et depuis je redonne au club ce qu'il m'a apporté en aidant aux entraînements des jeunes. Mon père s'est mis également au tir à l'arc, il y a quatre ans. Je partage donc ma passion au quotidien.



Quels sont alors vos prochains objectifs?

J'aimerais me qualifier à nouveau pour les Championnats de France 3D, qui se dérouleront à Bourg Saint Maurice, mais avec une autre arme. Depuis 7 ans, je tire avec un arc classique, cette saison j'ai décidé de passer à l'arc droit en bois. Un nouveau défi qui ne me permettra pas nécessairement de capitaliser sur cette médaille mais qui me motive parce que je vois d'autres modes de tir à l'arc, une autre approche.

[EMS]

VIVEMENT MERCREDI!

« Près de 80 enfants se sont inscrits cette année sur les différentes activités dont les deux tiers affichent complet. Il ne reste donc que quelques places » annonce Lou Carretero, éducatrice sportive et coordinatrice de l'EMS [École Municipale des Sports]. Lancée il y a deux ans par la commune, l'EMS propose aux enfants de 6 à 11 ans, répartis selon deux classes d'âge les 6-8 et les 9-11, de découvrir une activité différente par trimestre, tous les mercredis. Cette année, 14 clubs de la commune se sont

mobilisés : le tennis, le rugby, la danse (classique et moderne jazz), l'athlétisme, le football, le handball, le tennis de table, le kickboxing, le tir à l'arc, la zumba, le cyclisme mais aussi le cirque et la natation. Autant de filles que de garçons découvrent ainsi une activité avant de poursuivre, pourquoi pas, leur pratique au sein du club. Les activités prendront fin le 21 juin. Un goûter est programmé au Coléo ce même mois, en présence des clubs qui proposeront des démonstrations.



Qu'est-ce que le tir 3D ?



La compétition de tir à l'arc 3D se déroule en pleine nature (forêt, prairie, etc.). Les archers en groupe de 4 à 6 tirent, chacun, 2 flèches par cible sur les 24 cibles d'animaux en polymère en taille réelle qui jalonnent le parcours. Ils marquent des points en fonction des zones atteintes. La 1^{re} Compagnie de Tir à l'Arc de Pontcharra organise, tous les ans, deux concours qualificatifs pour les championnats de France 3D sur le site du Fort Barreaux et a accueilli en septembre, le championnat régional de tir 3D par équipe, sur le site de l'île Fribaud. La compétition, ayant rassemblé, une quinzaine d'équipes, a été remportée par Thiers Arc Club, l'équipe de Pontcharra terminant quatrième.



À noter

18 juin

GOÛTER DE L'EMS

au Coléo, 16h30 – 17h30

[ÉVÉNEMENT]**SPORT ET HANDICAP : LES ÉLÈVES AU CENTRE**

En mars, le service vie associative et sportive présentera le handisport aux élèves du troisième cycle (CM1-CM2). Trois temps forts leur seront proposés sur le temps méridien.

« Cette découverte proposée aux enfants me tient à cœur, parce que je suis sensible à ce sujet, ayant travaillé avec des personnes en situation de handicap. Et la commune a signé aussi la charte commune handicap pour l'inclusion de tous. Cette présentation permettra aux enfants de s'ouvrir aux autres, de comprendre que ce qu'on nomme handicap n'empêche pas de pratiquer une activité sportive et encore moins de devenir champion » explique Barbara Soulas, éducatrice sportive en apprentissage et coordinatrice du projet. Les enfants seront réunis selon leur classe pour trois temps forts : une rencontre avec des athlètes paraspportifs engagés dans le Pôle France, qui accueille les sportifs de haut niveau, un temps d'expérimentation du handicap (physique, sensoriel) avec l'aide d'une malle préparée par la ludothèque. Et enfin, une rencontre sportive avec les enfants de l'IME [Institut Médico-Éducatif] pour constituer des équipes, ensemble, et apprendre à collaborer. Cette initiative s'inscrit au sein du label Terre de Jeux 2024, obtenu par la commune, pour la promotion de toutes les valeurs sportives.

[ÉQUIPEMENTS]**DU SPORT
POUR TOUS LES GOÛTS**

À la suite de l'étude révélant votre envie de pratiquer le sport, partout et quand vous le souhaitez, la commune a installé différents équipements.

Il y a eu d'abord, le parcours sportif. Inauguré en octobre 2021, ce parcours d'environ 7 km qui s'effectue à pied, en courant ou à vélo, est jalonné d'exercices. Il a été conçu en partenariat avec le CAPRG, la ligue d'athlétisme d'Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Isère. Son tracé est également disponible via l'application mobile Isère Outdoor. Puis, le terrain de pétanque, l'aire de streetworkout, celle de fitness ainsi que le city stade ont été installés sur le stade, avenue de la gare, devenu une plaine de sports. Place désormais à l'aire de tennis de table et le teqball et à celle des plateaux vélos et du pump track. Ce dernier se présente sous forme d'un parcours fermé, constitué de bosses et de virages relevés, et ravira tous les amateurs de deux roues (de la trottinette au vélo BMX en passant par la draisienne) ainsi que les adeptes du roller. Pour compléter cette aire, deux autres espaces seront construits : un espace d'apprentissage et de mania-bilité ainsi qu'un espace routier pour répondre au Savoir rouler (directive



Un nouvel espace sportif appelé pump track ouvrira cette année sur la plaine des sports, avenue de la gare.

nationale à l'école). Sa construction, à côté du city stade, devrait démarrer au printemps. C'est aussi à cette saison que la pelouse du terrain de l'île Fribaud se découvrira. Quant à l'éclairage, déjà en place pour les entraînements, il est maintenant opérationnel pour tous les matchs. En harmonie avec le reste de la commune, des ampoules LED ont été installées, permettant de réaliser des économies d'énergie.



Laurène et Agathe au festival de Cannes 2022.



[PORTRAIT]

DE PONTCHARRA À CANNES EN PASSANT PAR LE CINÉMA

Agathe Chevrier a grandi à Pontcharra et aime le cinéma. Mais elle n'a pas pensé tout de suite qu'elle en ferait son métier. Une année à Boston pendant ses études et une dizaine de visites de formations audiovisuelles pour trouver celle qui lui convient, elle est reçue au concours de la CinéFabrique à Lyon.

Comment avez-vous découvert le métier de productrice ?

Mon appétence naturelle pour la mise en relation, l'organisation et la recherche de fonds m'a orientée. J'adore ce métier parce qu'on choisit. Les auteurs ont beaucoup d'idées mais c'est le producteur qui dit: oui cette idée j'aimerais la voir en film. Ensuite, il met tout en œuvre pour le voir exister (recruter les équipes, coordonner la logistique, trouver et gérer le budget, etc.) C'est ce qui s'est passé avec le court-métrage de Laurène Fernandez, *Les humains sont cons quand ils s'empilent*.

Parlez-nous de ce court-métrage d'animation documentaire ?

Nous l'avons réalisé en deuxième année. L'école fait pourtant peu d'animation: c'est le deuxième court-métrage d'animation réalisée en 7 ans. Il est dit documentaire parce qu'il mélange les deux genres. Les dialogues sont vrais, enregistrés pendant le confinement dans un immeuble.

Et vous l'avez envoyé au festival de Cannes ?

Mon travail, c'est de valoriser le film. À Cannes, il y a la sélection La Cinef, au sein de la compétition officielle, qui met en lumière les films d'écoles de cinéma. 2000 films leur sont envoyés chaque année par 350 écoles à travers le monde (La New York Film Academy, la NFTS à Londres, etc.) Ils en sélectionnent 16 pour la compétition. Le nôtre a donc été sélectionné puis a été primé à la troisième place. Depuis, il a été présenté dans 25 festivals dont notamment à Los Angeles, au Mexique, en Sardaigne, etc. et il continue à être demandé.

Que faites-vous aujourd'hui ?

En dernière année, l'école nous paie pour travailler sur les plateaux de cinéma. J'ai fait de la régie sur la série Netflix *Lupin*. Puis j'ai été embauchée par l'équipe. Je viens de finir le tournage d'un film de Caroline Vignal*, *Iris et les hommes*. Je suis donc à la fois sur les tournages et sur la gestion de courts-métrages en production. J'en ai deux actuellement, dont un en coproduction qui figure au premier tour des votes pour les Césars 2023.

*Réalisatrice d'Antoinette dans les Cévennes.

[PORTRAIT]

DE NOUVELLES AVENTURES

Damien Lepoutre est le nouveau régisseur adjoint du Coléo. Il est arrivé le 1^{er} septembre.

« Le matin de mon arrivée, l'équipe s'était réunie pour un petit-déjeuner. On ne peut pas faire accueil plus chaleureux » s'enthousiasme Damien qui travaille donc auprès de Claude Papagalli, régisseur. Damien arrive de l'agglomération lilloise où il a passé neuf années en tant que régisseur d'une salle municipale dont la programmation était tournée vers les musiques actuelles. « Je gérais principalement la régie son et également un peu de technique lumière, la salle accueillait essentiellement des répétitions et des concerts. Avec le Coléo, les

missions s'étoffent. La salle est si modulable, accueillant du spectacle vivant, des concerts, des événements associatifs ou communaux... c'est une nouvelle aventure à chaque fois » confie-t-il.

Au cœur de la vie des habitants

Trois jours après son arrivée, s'est déroulé au Coléo, le forum des associations, l'occasion pour Damien de les rencontrer. « Je constate à quel point le Coléo fait partie de la vie communale, il est au cœur de la vie des habitants. C'est un véritable outil pour eux » analyse-t-il.



Par sa fonction, Damien est aussi amené à travailler avec les services techniques, appelés régulièrement pour les opérations de maintenance, ou avec le service vie associative. « J'ai intégré une véritable équipe communale, avec qui j'ai des échanges quotidiennement. Je suis heureux de toutes ces relations. » Heureux, Damien l'est aussi d'être proche de la nature et des montagnes. Entre culture et nature, Damien a choisi les deux !

[ÉVÉNEMENTS]

VOYAGE DANS LE(S) TEMPS

Cette année, pour la première fois, les événements organisés par les services municipaux s'emparent du même thème, celui du temps ! Il file, il tisse, il se prend...



Prenons le temps de nous rassembler, de (nous) découvrir ! C'est ce que propose le tout nouveau festival *D'un bout à l'autre*, qui se déroulera du 10 au 17 mai, fusion des festivals *Instants T* et *Zéro-6* historiquement organisés par l'Espace Paul Jargot. Co-porté par l'Espace Paul Jargot, le Coléo et l'Espace Aragon, il n'est pas dédié à une tranche d'âge mais invite, au contraire, toutes les générations autour de spectacles et d'interventions artistiques spécialement conçus pour le plaisir de tous les publics. D'un bout à l'autre de la vie, d'un bout à l'autre du Grésivaudan, du public à la scène... « Nous avons envie de croiser les publics, explique Morgane Blot, directrice du Coléo, de les faire se rencontrer mais aussi de proposer des interventions au sein de lieux de vie partout sur le territoire : les multi-accueil, les Ehpad ou dans l'une des trois salles, il y aura forcément un rendez-vous du festival près de chez vous ». Au Coléo, c'est le spectacle *Vieillardises* qui se jouera le 14 mai comme un point d'orgue de cette semaine. Inspirées par de véritables rencontres en Ehpad, les deux comédiennes donnent vie à des personnages qui n'ont, malgré leur grand âge, pas perdu de leur truculence, de leur fragilité voire de leur grain de folie !

Une proposition de spectacle vivant qui ravira les très grands comme les très petits (à partir de 6 ans).

Semaine de l'enfance: du temps pour grandir

Le temps est un fidèle allié du développement des tout-petits. « Cette thématique du temps est aussi à l'honneur pour la semaine de la petite enfance, explique Marina Trollier responsable des accueils périscolaires parce qu'elle touche au cœur de notre philosophie : laissons grandir l'enfant à son rythme ! Laissons-le prendre le temps, tisser ses liens de construction au monde et aux autres ! » Au programme de cette semaine toujours organisée de façon multipartenariale par le RPE [Relais Petite Enfance], la médiathèque, le service enfance de la Mairie, le multi-accueil et la ludothèque, vous retrouverez les parcours de psychomotricité mais aussi un petit spectacle, des jeux symboliques, des temps de lecture et des ateliers. Cette année encore, un atelier pour les bébés non-marcheurs est mené par une kinésithérapeute. À la fin de cette semaine, place au temps fort et animé : le carnaval !

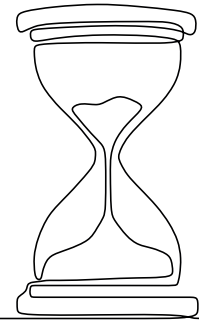


Carnaval: voyager dans le temps

Le carnaval se saisit aussi de cette thématique du (bon) temps pour vous proposer de venir déguisé en personnage de... votre époque préférée ! Les costumes de la belle époque, des Égyptiens, des années quatre-vingt, du futur ? Parez-vous des atours de l'époque que vous souhaitez ! Atelier maquillage, défilé aux sons de la Batuca'Pontch, une journée festive pour prendre le temps de tisser des liens. Dans la foulée de la semaine de l'enfance et du carnaval, le Coléo accueillera *Temps* de la compagnie Haut les mains. Ce spectacle à destination des tout-petits dès 6 mois suspend le temps. Pendant 30 minutes, blottis dans une cabane, petits et grands sont invités à contempler et à vivre ensemble un moment poétique et intemporel.



À noter



Du 13 au 17 mars

SEMAINE DE L'ENFANCE

« LE TEMPS DE GRANDIR »

au Coléo

Programme sur pontcharra.fr dès fin janvier

18 mars

CARNAVAL « CHOISIS TON ÉPOQUE ! »

19 mars

SPECTACLE « TEMPS »

au Coléo

Du 10 au 17 mai

FESTIVAL D'UN BOUT À L'AUTRE

Programme sur pontcharra.fr dès fin mars

3 juin

ÉCLATS LUDIQUES

LE JEU À TRAVERS LE TEMPS

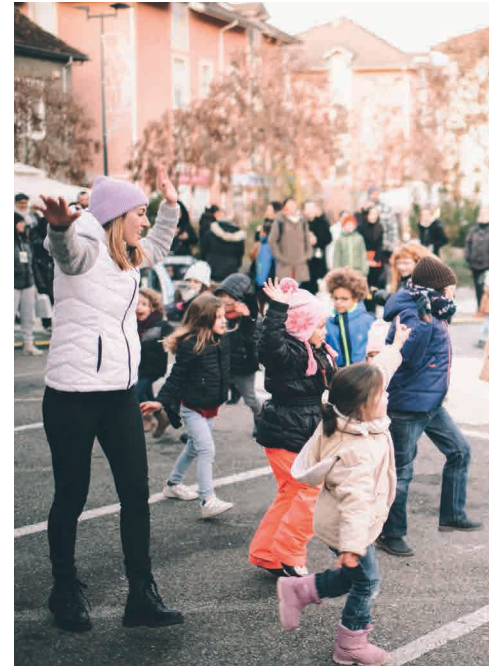
à la ludothèque

Du 25 au 27 août

FÊTE DE LA ROSIÈRE

clin d'œil aux 50 ans du jumelage

avec Rovasenda



Magie et convivialité

Dimanche 18 décembre, vous étiez nombreux au centre-ville ! À l'occasion du marché de Noël, vous avez profité des animations proposées par les services de la commune (déambulation d'échassiers, ateliers de construction en bois, jeux, flashmob, photo avec le père Noël, etc.) ainsi que des stands tenus par les associations, au côté des commerçants. Malgré le froid, la joie était visible. La journée s'est terminée par le spectacle de la C^{ie} FuegoLoko. Un grand merci à tous pour la réussite de cette journée : agents, commerçants, associations et participants !



VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

JANVIER

JEUDI 26

Conseil municipal
20h - Mairie

SAMEDI 28

Concert de l'Harmonie
Les Enfants de Bayard
20h30 - Le Coléo

FÉVRIER

MERCREDI 1^{er}

Animation « Tous pareils, tous
différents »
9h-11h et 14h-17h - Ludothèque

SAMEDI 4

Dessert dansant
Organisé par Dansons Ensemble
20h - Le Coléo

DIMANCHE 5

Loto de l'ADMR
14h - Le Coléo

MARDI 7

Séance cinéma seniors «Chœur de
rockers»
14h30 - Cinéma Jean Renoir

LUNDI 13

Petit déj' de l'éco
7h30 - Mairie

VENDREDI 17

Sortie de résidence Nextape
19h - Le Coléo

VENDREDI 24

Soirée jeux
19h - Ludothèque

MARS

JEUDI 2

Conseil municipal
20h - Mairie

DIMANCHE 5

Loto
Organisé par l'association Saint-
Hugues
14h - Le Coléo

MARDI 7

Séance cinéma seniors
14h30 - Cinéma Jean Renoir

**MARDI 14, JEUDI 16,
VENDREDI 17**

Semaine de l'enfance
Le Coléo

SAMEDI 18

Carnaval

DIMANCHE 19

Commémoration de la fin de
la guerre d'Algérie
11h - Monument aux Morts

MERCREDI 22

Semaine nationale de la petite
enfance
En partenariat avec les Relais Petite
Enfance du Haut-Grésivaudan
Ludothèque

DIMANCHE 26

Rencontres chorégraphiques
Organisées par les Petits Rats
15h - Le Coléo

DU LUNDI 27

AU SAMEDI 1^{er} AVRIL

Semaine verte « J'aime ma ville au
sens propre »

AVRIL

SAMEDI 1^{er}, DIMANCHE 2

Spectacle Act'danse
20h le samedi
16h le dimanche - Le Coléo

MERCREDI 5

Audition de printemps de l'école de
musique municipale
19h - Le Coléo

**DU VENDREDI 21
AU DIMANCHE 23**

Festival WGTF ?!
Organisé par Nextape
Le Coléo

MERCREDI 26

Initiation à la magie
En lien avec le spectacle
« Hallucination »
programmé au Coléo
Ludothèque

DIMANCHE 30

Journée Nationale des victimes et
héros de la déportation
11h - Monument aux morts



SAISON CULTURELLE 2022-2023



© Le Festin des Idiots

VENDREDI 27 JANVIER
20H30

LES APÉROS-TRAGÉDIES

Théâtre dès 12 ans



© Sarah Charlier

VENDREDI 3 FÉVRIER
20H30

**LE JOURNAL DE GROSSE
PATATE**

À la Médiathèque Jean Pellerin
Lecture théâtralisée dès 7 ans



© Céline Nieszawer

SAMEDI 25 FÉVRIER
20H30

EXTRATERRIENNE

Humour dès 12 ans



© Okidok

SAMEDI 4 MARS
20H30 - report

SLIPS INSIDE

Humour et clown dès 7 ans



© Carmanwati

MARDI 14 MARS
20H

BALI SEBATU

Au Grand Angle à Voiron
Départ du bus à 18h30 devant le Coléo
Musique et danse dès 10 ans



© Florent Hermet

DIMANCHE 19 MARS
10H30, 16H, 17H30

TEMPS

Théâtre d'objets et musique
dès 6 mois



Retrouvez l'agenda sur le site Internet de la ville :
pontcharra.fr

Contact billetterie Bureau d'information touristique : 04 76 97 68 08



La municipalité de Pontcharra
vous souhaite une très bonne année 2023

